

## **Commission des dynamiques territoriales**

Commission du Territoire d'action Ouest

65520 - Fonds d'attractivité

Contrats départementaux de développement territorial et humain - Proposition d'attribution d'une subvention au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité à la communauté de communes de l'Alsace Bossue pour le projet de redynamisation du centre d'interprétation du patrimoine La Villa

CP/2020/217

### Service chef de file:

K4 - Archives, Patrimoine, Mémoire K450 - Service du patrimoine culturel

### Résumé :

Le Conseil départemental du Bas-Rhin a décidé, par délibération n° CD/2016/158 du 8 décembre 2016 et CD/2017/004 du 20 mars 2017 de développer un partenariat renforcé avec les acteurs locaux au travers de contrats départementaux de développement territorial et humain. Ces contrats constituent le volet stratégique du partenariat engagé par le Département avec les acteurs locaux sur la période 2018 – 2021. Ils ont vocation à traduire l'ambition collective à l'échelle de chaque territoire d'action du Département et à définir les enjeux prioritaires d'aménagement et de développement co-construits avec les acteurs des territoires. Dans ce cadre, le Conseil départemental a approuvé le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action Ouest le 11 décembre 2017 (délibération n°CD/2017/077).

Le projet de développement et d'attractivité « redynamisation du centre d'interprétation du patrimoine La Villa », co-construit avec le Département, s'inscrit dans les enjeux prioritaires du territoire d'action Ouest :

- Renforcer la proximité et la cohérence entre les sites culturels,
- Développer les activités de pleine nature,
- Adapter le territoire à l'avancée en âge,
- Développer l'attractivité du territoire auprès des 15-25 ans et des jeunes couples.

#### Ce projet a pour ambition de :

- donner une nouvelle dimension au centre d'interprétation du patrimoine archéologique, en le dotant d'un outil qualitatif structurant,
- apporter aux visiteurs une vision numérique, pédagogique et immersive de l'ensemble des équipements proposés, de son histoire et de son environnement,
- comprendre le travail de recherche, de conservation et de modélisation d'un site archéologique,
- contribuer au développement de l'attractivité de ce territoire et des partenariats locaux.

Le présent rapport propose à l'Assemblée départementale d'attribuer une subvention de 49 500 euros à la Communauté de communes de l'Alsace Bossue et d'approuver les termes des projets de convention de partenariat et de convention financière correspondants.

Le Conseil départemental du Bas-Rhin a décidé, par délibération n° CD/2016/158 du 8 décembre 2016 et CD/2017/004 du 20 mars 2017 de développer un partenariat renforcé avec les acteurs locaux au travers de contrats départementaux de développement territorial et humain. Ces contrats constituent le volet stratégique du partenariat engagé par le Département avec les acteurs locaux sur la période 2018 – 2021. Ils ont vocation à traduire l'ambition collective à l'échelle de chaque territoire d'action du Département et à définir les enjeux prioritaires d'aménagement et de développement co-construits avec les acteurs des territoires. Dans ce cadre, le Conseil départemental a approuvé le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action Ouest le 11 décembre 2017 (délibération n°CD/2017/077).

Le projet de développement et d'attractivité « redynamisation du centre d'interprétation du patrimoine La Villa », co-construit avec le Département, s'inscrit dans les enjeux prioritaires du territoire d'action Ouest :

- Renforcer la proximité et la cohérence entre les sites culturels,
- Développer les activités de pleine nature,
- Adapter le territoire à l'avancée en âge,
- Développer l'attractivité du territoire auprès des 15-25 ans et des jeunes couples.

### A/ Contexte

La volonté du Département est d'accompagner le développement des territoires sur la durée, en déployant des politiques publiques structurantes qui répondent aux besoins des habitants, des associations, des entreprises. L'ambition est de favoriser la construction de territoires forts, à la fois producteurs de richesse économique (tissu industriel, tourisme, énergies ...) et territoires d'avenir pour leurs habitants.

La Communauté de communes de l'Alsace Bossue, porteuse du projet a approuvé le contrat départemental de développement territorial et humain du Territoire d'Action ouest par délibération le 31 janvier 2018.

La Communauté de communes de l'Alsace Bossue souhaite redynamiser son Centre d'Interprétation du Patrimoine en rendant plus lisible l'offre patrimoniale archéologique. L'objectif est de donner à cet équipement structurant du territoire, une nouvelle dimension en termes d'attractivité et de valorisation touristique afin d'identifier le CIP la Villa comme structure référente dans le Bas-Rhin, en Alsace et au-delà dans le domaine de la médiation archéologique.

# B/ Descriptif du projet

Ce projet a pour ambition de :

- donner une nouvelle dimension au centre d'interprétation du patrimoine archéologique, en le dotant d'un outil qualitatif structurant,
- d'apporter aux visiteurs une vision numérique, pédagogique et immersive de l'ensemble des équipements proposés, de son histoire et de son environnement,
- de comprendre le travail de recherche, de conservation et de modélisation d'un site archéologique,
- contribuer au développement de l'attractivité de ce territoire et des partenariats locaux.

Le projet permettra de faire connaître et de valoriser la richesse archéologique de toute l'Alsace Bossue en amenant des informations complémentaires sur différentes

thématiques (la poterie à Sarre-Union, les thermes de Mackwiller – propriété du Département du Bas-Rhin-, le site du Gurtelbach à Dehlingen, etc...) et contribuer ainsi à l'essor touristique de ce territoire.

Le projet va également participer au rayonnement du réseau des CIP et au développement de partenariats locaux (sport, éducation populaire, environnement, gastronomie, métiers d'art, etc...), notamment en lien avec les collèges.

Le projet s'articule autour de 2 grands axes :

- renouvellement de la médiation culturelle au service de l'élargissement des publics : projet de visioguide numérique, évolutif, pour améliorer la compréhension des vestiges arasés du site archéologique du Gurtelbach, faire vivre au visiteur une expérience unique, faire davantage de liens dans la visite entre le CIP et le site archéologique du Gurtelbach, distant de quelques kilomètres et développer des synergies avec d'autres sites patrimoniaux à proximité (sites archéologiques de Mackwiller et de Bliesbrück, etc.).

L'outil proposé sera conçu en trilingue, et adapté à la diversité des publics individuels ou en groupes (familles, personnes âgées ou en situation de handicap) afin de mieux accueillir les visiteurs et d'attirer de nouveaux publics.

Par ailleurs, il sera proposé un programme d'actions de sensibilisation à l'archéologie auprès des scolaires et extra-scolaires, en lien avec les structures partenaires du territoire.

- amélioration de l'accueil et de la communication, en se basant notamment sur la recherche archéologique: création d'un abri couvert sur site pour l'accueil des classes, création de toilettes sèches, amélioration de la signalétique, travaux d'aménagement et de sécurisation des accès et des vestiges.

Le projet, dans son ensemble, rejoint les enjeux de plusieurs politiques publiques départementales, notamment la préservation et la valorisation du patrimoine, le développement et la promotion du tourisme et du territoire, l'accès à la culture pour tous, l'action éducative auprès des collégiens.

Ce projet s'inscrit ainsi dans les enjeux du schéma d'orientations pour la culture et le patrimoine du Département, approuvé en décembre 2018 :

- Promouvoir l'identité et l'excellence culturelle alsacienne,
- Favoriser l'accès à la culture et au patrimoine pour garantir le vivre ensemble et le lien social.
- Contribuer au développement et à l'aménagement culturel, patrimonial et touristique du territoire.

Par ailleurs, le Département soutient et accompagne la Communauté de communes de l'Alsace Bossue dans son Projet Culturel de Territoire pour la période 2020–2023, afin de contribuer à l'accès pour tous à la culture et à une amélioration continue de la qualité de l'offre proposée sur le territoire.

Ce projet s'inscrit également dans la stratégie touristique Alsace 2017-2021, et plus précisément dans les thématiques Mémoires d'hier et d'aujourd'hui, Arts et traditions populaires, Itinérance et randonnée.

# C/ Les engagements des partenaires

Dans le cadre d'une démarche partenariale, le Département du Bas-Rhin, la Communauté de communes de l'Alsace Bossue, la Société pour la Recherche Archéologique en Alsace Bossue, la Grange aux Paysages, l'office de tourisme de l'Alsace Bossue, Archéologie Alsace et la Commune de Dehlingen ont décidé de s'associer en vue de permettre la

réalisation du projet de redynamisation du Centre d'Interprétation du Patrimoine La Villa. Ce projet se traduira également par un partenariat renforcé avec les acteurs liés à l'archéologie pour mieux connaître et préserver les sites, et ainsi mieux accueillir les publics sur la base d'une information archéologique existante et en cours de construction, grâce aux nouvelles fouilles à Gurtelbach.

Le public pourra assister, en direct, à la science et à la l'histoire qui se construisent sous ses yeux, grâce aux fouilles archéologiques.

Le détail des engagements réciproques de chacun des partenaires est précisé dans la proposition de convention partenariale jointe en annexe de ce rapport.

### D/ Plan de financement et contributions départementales

DÉPENSES	Montant HT	%	RECETTES	Montant HT	%
Nature des dépenses			Financeurs	Contribution	
Projet de Visioguide augmenté (Création de contenus, développement graphique et informatique, gestion de projets et équipements)	103 000 €	53	Union européenne / LEADER	30 000 €	15
Aménagements et sécurisation du site (Construction aire d'accueil et de toilettes sèches, consolidation des vestiges, Aménagements du site et sécurisation, signalétique)	95 000 €	47	État : dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)	37 700 €	19
			État : DRAC	7 000 €	4
			Département du Bas-Rhin	49 500 €	25
			AUTOFINANCEMENT Communauté de communes de l'Alsace Bossue	73 800 €	37
TOTAL DÉPENSES	198 000 €		TOTAL RECETTES	198 000 €	

La commission territoriale Ouest, réunie le 31 août 2020, a rendu un avis favorable sur l'éligibilité du projet de « redynamisation du Centre d'Interprétation du Patrimoine La Villa » au Fonds d'attractivité et de développement et sur la convention de partenariat

entre le Département du Bas-Rhin, la Communauté de communes de l'Alsace Bossue, la Société pour la Recherche Archéologique en Alsace Bossue, la Grange aux Paysages, l'office de tourisme de l'Alsace Bossue, Archéologie Alsace, et la Commune de Dehlingen.

Elle a proposé les contributions départementales suivantes :

Le Département du Bas-Rhin accompagne le projet, et met à disposition son ingénierie en lien avec ses compétences notamment en matière de médiation culturelle, d'éducation, de tourisme, de vie associative.

Il s'engage également à faciliter la réalisation du projet, dans ces différents axes :

- Participer à l'élaboration des contenus scientifiques de la visite en réalité augmentée ;
- Participer à la réflexion pour le déploiement de projets qui seraient proposés par les collèges (filières métiers, classe archéo...);
- Soutenir les "classes archéologiques" en petit investissement (matériel, équipement...) via le dispositif de soutien en faveur des CIP ;
- Mettre à disposition gratuitement le site départemental de Mackwiller pour que des animations puissent y être menées par les acteurs locaux ;
- Prendre en charge l'entretien paysager et la sécurisation d'urgence du site archéologique départemental de Mackwiller, selon un diagnostic en cours sur le site pour améliorer l'accueil et l'expérience des visites ;
- Mettre en dépôt dans les locaux du CIP, un tambour de colonne actuellement sur le site de Mackwiller où le risque de vol et de dégradation est fort ;
- Autoriser le CIP et la SRAAB à réaliser des visites guidées sur le site de Mackwiller;
- Mettre à disposition l'expertise d'un architecte du patrimoine du Département sur des opérations menées par des bénévoles sur le site archéologique du Gurtelbach (opérations de consolidation des vestiges bâtis en élévation, exhumés suite aux fouilles);
- Promouvoir et mettre en valeur les offres pédagogiques à destination des collégiens sur la plateforme des actions éducatives du Département ;
- Faciliter et accompagner le CIP dans l'accueil de stagiaires de 3<sup>ème</sup>, en mettant à disposition plusieurs outils et guide d'accueil et en favorisant la diffusion des offres et la mise en relation avec les collégiens grâce à la plateforme de stages 3<sup>ème</sup> du Département;
- Le Département pourra également participer aux frais de déplacements des collégiens participants aux activités pédagogiques proposées par La Villa sur les sites archéologiques, en lien avec le plan de déplacement en cours de la Communauté de communes de l'Alsace Bossue ;
- Soutenir via le fonds départemental d'attractivité, le projet de « redynamisation du Centre d'Interprétation du Patrimoine La Villa ». Le montant de la subvention d'investissement au projet porté par la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue s'élève à 49 500 €.

Le présent rapport propose à la Commission Permanente d'attribuer une subvention de 49 500 euros à la Communauté de communes de l'Alsace Bossue, d'approuver les termes des projets de convention de partenariat et de convention financière correspondants. Le dépôt du tambour de colonne situé sur le site de Mackwiller, propriété du Département du Bas-Rhin, fera l'objet d'une convention entre le Département du Bas-Rhin, Archéologie Alsace, et la communauté de communes d'Alsace Bossue, soumise ultérieurement à l'approbation de l'assemblée.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- Approuve, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé au travers du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action ouest, le principe de la participation du Département du Bas-Rhin au projet de convention de partenariat pour le projet de développement et d'attractivité " redynamisation du Centre d'Interprétation du Patrimoine La Villa " porté par la Communauté de communes de l'Alsace Bossue;
- Dit que, dans le cadre de ses compétences, le Département du Bas-Rhin mobilisera son ingénierie en faveur de ce projet;
- Approuve les termes du projet de convention de partenariat, joint en annexe à la présente délibération, à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Communauté de communes de l'Alsace Bossue, la Société pour la Recherche Archéologique en Alsace Bossue, la Grange aux Paysages, l'office de tourisme de l'Alsace Bossue, Archéologie Alsace, et la Commune de Dehlingen pour la mise en œuvre du projet de développement et d'attractivité précité;
- Décide d'attribuer une contribution financière de 49 500 euros à la Communauté de communes de l'Alsace Bossue, au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité, pour le projet de " redynamisation du Centre d'Interprétation du Patrimoine La Villa ";
- approuve les termes du projet de convention financière à conclure entre le Département du Bas-Rhin et la Communauté de communes de l'Alsace Bossue, destinée à permettre le versement de la subvention correspondante, joint en annexe à la présente délibération;
- Autorise le Président du Conseil départemental à signer la convention de partenariat et la convention financière précitées.

Strasbourg, le 04/09/20 Le Président du Conseil Départemental

Frédéric BIERRY